jorité, du pacte suivant, que devait, à son tour, acclamer, quelques jours après, le Congrès national de la Démocratie chrétienne, réunie à Lyon, sous la présidence de M. Léon Harmel, le grand industriel chrétien:

C

ck

ap

de

E

et

Te

m

de

au

jou

pre

lie

the

lon

ral

VOS

voi

Die

la s

rev

cipa

que

tho

mui

car

liqu

arde

ľhô

prop

Fédération électorale de 1898

Pendant vingt ans, la majorité des catholiques a été considérée comme l'adversaire systématique de la République, et, sous ce prétexte, la majorité des républicains a voté des lois de guerre contre la liberté religieuse.

Ce prétexte n'existe plus.

Les catholiques sont aujourd'hui loyalement placés sur le terrain constitutionnel, et ils entendent reconquérir tous leurs droits.

Dans ce but, et spécialement en vue des élections prochaines, les diffèrents groupes déjà existants ont voulu ajouter à leurs forces propres la force de leur union.

Pour cela, ils ont constitué une fédération sur les bases suivantes :

10 Acceptation loyale du terrain constitutionnel;

20 Réforme en ce qu'elles ont de contraire au droit commun et à la liberté, des lois dirigées contre les catholiques ;

30 Entente avec tous ceux qui veulent un régime de paix dans la liberté et dans la justice.

Le congrès démocratique chrétien est le deuxième du genre tenu par les catholiques français et a été organisé par nos confrères de la France libre de Lyon, dont les fières devises se détachaient en caractères gigantesques sur les murs de la salle des séances, redisant à tous leur profession de foi religieuse et patriotique : "Christ et liberté! La France aux Français!" Il avait, comme le congrès de Paris, été béni par le Souverain Pontife et par plusieurs évêques, et on y a successivement traité à fond les questions agricole, ouvrière et politique, élaborant à chacun de ces points de vue le programme démocratique chrétien dont les principes fondamentaux ont été condensés par les congressistes dans la devise suivante : "Religion, famille et patrie.—Travail et propriété."

L'événement important de ce congrès a été la constitution d'un grand conseil directeur du parti national de la démocratie chrétienne, dont voici la composition : tout d'abord, quatre prêtres : le R. P. Dehon, supérieur d'une communauté religieuse ; les abbés Lemire, député du Nord ; Garnier, directeur du Peuple français ; Naudet, directeur de la Justice sociale ; puis quatre ouvriers : MM Leclerc, l'organisateur du parti dans le Nord ; Dombray-Schmitt, son fondateur dans la région des Ardennes ; Payan, président, l'an dernier, du congrès ouvrier de Reims ;